

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

BESOIN D'AIDE ?

Le 3919 de la Ville de Paris
Le 3919 de la Région Île-de-France
Le 3919 de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

APPELEZ LE 3919

Le 3919 de la Ville de Paris
Le 3919 de la Région Île-de-France
Le 3919 de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Soirée pique-nique au lac de cazaux

Le jeudi 5 mai, nous avons pris le large direction le lac de Cazaux pour une soirée pleine de simplicité et de bonne humeur. Huit jeunes étaient de la partie, motivés pour profiter d'un moment loin du quotidien.

Au programme : pique-nique au bord de l'eau, partie de mölkky dans une ambiance détendue. Julie et Louis ont même osé une baignade, un peu fraîche, mais revigorante !

Ce moment de convivialité a permis à chacun de souffler, d'échanger, et de renforcer les liens dans un cadre apaisant.



Soirée Dépistage des IST

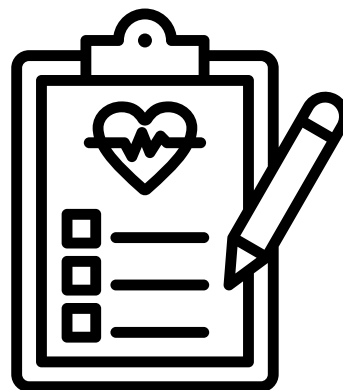
Soirée dépistage des IST au FJT : un moment de prévention et de convivialité

Lundi 23 juin, le Foyer Jeunes Travailleurs a accueilli une soirée dédiée au dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST). Organisée en partenariat avec le laboratoire Cerballiance, cette initiative visait à sensibiliser les résidents à l'importance de la prévention et de la santé sexuelle.

Léa, infirmière au sein du laboratoire, était présente pour effectuer les prélèvements et répondre aux questions des participants. Grâce à sa disponibilité et à son professionnalisme, 11 personnes ont pu se faire dépister dans un cadre rassurant et bienveillant.

Après le temps médical, place à la convivialité : la soirée s'est poursuivie autour d'une pizza et d'un verre, permettant de prolonger les échanges dans une ambiance détendue. Ce moment informel a été l'occasion de libérer la parole, de déconstruire certaines idées reçues, et de renforcer les liens entre les résidents.

Un grand merci à Léa et à Cerballiance pour leur engagement, ainsi qu'à tous les participants pour leur présence. Une belle initiative à renouveler !



Évasion à la Dune du Pilat : sable, soleil et bonne humeur

PAR SOPHIE

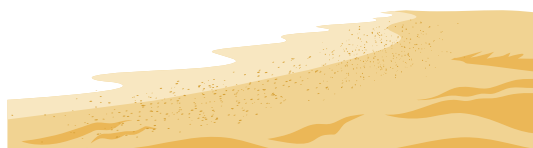
Ce jeudi 26 juin, nous avons troqué le quotidien du Foyer pour une parenthèse nature à la Dune du Pilat. À huit, nous avons gravi la dune dans la bonne humeur, motivés par l'idée d'un pique-nique avec vue sur l'océan.

Une fois installés au sommet, chacun a profité à sa manière : échanges, rires, contemplation... et même baignade pour les plus téméraires qui ont descendu la dune jusqu'à l'eau.

Mention spéciale à Koralie pour sa descente spectaculaire en courant, digne d'un film d'action !

La soirée s'est terminée en beauté avec un magnifique coucher de soleil, offrant un instant de calme et de partage hors du temps.

Merci à tous pour cette belle ambiance et à très vite pour une nouvelle escapade !





LES ÉLECTIONS DU CVS: LES RÉSIDENTS ONT VOTÉ

PAR AMANDINE

Vous avez voté et vous avez élu Louis. F et Ines pour la résidence les Galops et pour la résidence la Graveta c'est Valentine. Vous avez été plus d'une quarantaine à voter. Un immense MERCI à toutes celles et ceux qui ont participé à l'élection des nouveaux / nouvelles président(e) s du Conseil de la Vie Sociale (CVS) de vos résidences. Ces représentant (e)s porteront vos projets, vos propositions, vos remerciements et vos coups de gueule aussi, pour que les résidences ressemblent encore plus à ce que vous voulez qu'elles soient.

Un CVS actif, c'est la garantie que : vos idées prennent vie et vos préoccupations sont entendues. Et surtout : ce n'est que le début de l'aventure ! Le CVS, c'est VOUS.



**VOUS AVEZ VOTE ET
VOUS AVEZ ELU**

RÉSIDENCE LES GALOPS



INES ET LOUIS

RÉSIDENCE LA GRAVETA

VALENTINE

MERCI A VOUS

Zoom sur la vie quot'

**Nouvelle déclaration trimestrielle pour le RSA et la prime d'activité
Déclaration de ressources CAF pré remplie depuis le 1ER MARS 2025**

Il y eu du changement avec votre déclaration trimestrielle de ressources pour les demandes de prime d'activité et de RSA celle-ci est pré-remplie avec certaines de vos ressources afin de vous faciliter la vie, de limiter les erreurs et d'améliorer la stabilité des revenus.

Qu'est-ce qui change dans ma déclaration trimestrielle de ressources ?

Vous trouverez sur le site de la Caisse d'allocations familiales (Caf) une déclaration de ressources pré-remplie où vous devez vérifier les informations et, en cas d'erreur, corriger les montants en produisant une pièce justificative.

Le calcul des droits au RSA et à la prime d'activité sont basés sur quelles ressources ?

Avec le pré-remplissage, le calcul des droits au RSA et à la prime d'activité est basé sur les ressources des mois M-2 à M-4, et non plus sur celles des mois M-1 à M-3.

Voici un exemple, pour la déclaration de mars 2025, vous devez déclarer les ressources versées pour les mois de novembre 2024, décembre 2024 et janvier 2025.

